

En dix mois primitifs il partagea les ans....
 Il suivit la coutume, ainsi que la nature :
 Au terme de *dix mois* un enfant vient au jour. (*St-Ange*)

In anno
 Constituit menses quinque bis esse duo ;
 Quod satis est utero matris dum prodeat infans,
 Hoc anno statuit temporis esse satis. (*Fast.*, l. 1.)

Le père de la poésie, Homère lui-même, nous apprend que Maïa accoucha de Mercure quand le *dixième mois* était déjà bien établi dans les cieux, *cum jam decimus mensis in cælo constiterat.* (*Hymn. Mercur.*)

Des régions de la poésie cette opinion était descendue parmi le peuple. Plaute et Térence s'en étaient faits les échos sur le théâtre de Rome, comme Ménandre sur celui d'Athènes.

Mulier decimo parit mense.

Ménandre.

Alter decimo post mense nascetur puer.

Plaute, *Amphitr.*, acte I, sc. 2.

Decimo post mense exacto hic peperit filium.

Plaute, *Cistell.*, prol.

Nam tua gnata peperit, decimo mense post, numerum cape.

Plaute, *Aulul.*, act. IV, sc. ult.

Compressu gravida facta est : mensis decimus est.

Térence, *Adelph.*, act. III, sc. 5.

Nam memini, abhinc menses decem fere....

Philumenam compressam esse ab eo, et filium

[inde hunc natum.

Térence, *Hecyr.*, act. V, sc. 3.

Au reste, cette opinion avait ses racines dans la science. Or, Virgile avait étudié la médecine : Neapolim transiit ubi... omni curâ omnique studio indulsit medicinæ et mathematicæ